
05 décembre 2017

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Après consultation du dossier d'enquête publique relatif au projet d'achèvement de l'itinéraire de randonnée en bord de Meuse, le long de la boucle de Chooz, nous vous prions de trouver ci-dessous nos remarques.

Maîtrise foncière – page 21 du Résumé non technique

Le dossier ne mentionne pas les parcelles EDF impactées par le projet. D'après le plan matérialisant le tracé de l'itinéraire, celui-ci passera entre la berge de la Meuse et la clôture du CNPE de CHOOZ A – Tronçon n° 2 (Centrale EDF en cours de démantèlement). Il conviendra de déterminer précisément la domanialité des emprises concernées (domaine public fluvial et domaine privé EDF) avant de pouvoir contractualiser entre les parties concernées (VOIES NAVIGABLES DE FRANCE/EDF/CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES).

Proximité des berges – Sécurisation des usagers – Page 21 du Résumé non technique

La future voie verte empruntant la voie existante le long de la clôture du CNPE de Chooz A, la mise en place de glissières de sécurité seraient nécessaires en raison de la proximité de la berge de la Meuse ainsi qu'une signalétique appropriée informant les usagers des risques encourus.

Afin de ne pas affecter les clôtures sécurisées du site de Chooz A, il conviendra de veiller à ce que la voie verte emprunte l'itinéraire du chemin existant, tout en respectant les distances minimales fixées entre la berge et l'itinéraire (environ 6,5 m selon topographie du site).

Organisation générale du chantier – Article 2.4.1. du Résumé non technique, page 21 et page 24 de l'étude d'impact

IMPORTANT : Avant le démarrage des travaux, dans le but de se coordonner avec le déroulement du chantier et communiquer notamment sur les travaux engagés, il conviendra de contacter :

- **Le Chef de Structure Déconstruction de Chooz A au numéro de téléphone suivant : 03/24/36/34/22**
- **La Protection de Site au numéro de téléphone suivant : 03/24/36/30/00 ;**

Concernant la problématique des réseaux présents sur la zone du projet, **un repérage en commun sera nécessaire préalablement au démarrage des travaux.**

Une DT/DICT sera également à nous adresser pour la consultation relative à la présence éventuelle des réseaux sur les terrains EDF impactés par le projet.

Nous vous remercions pour la prise en compte de nos remarques, essentielles pour la sécurité des usagers

ainsi qu'au maintien de la sûreté de nos installations.

Vous voudrez bien accuser réception du présent courriel.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Mme GONZALEZ M.Laure

	Marie-Laure Chargé EDF CC 54 BP 68050 MULHOUSE CEDEX marie-laure.gonzalez@edf.fr Tél. : 03.68.10.07.06 Un geste simple pour l'environnement, n'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.	d'Affaires – Avenue	DAIP	Foncières – Robert	GONZALEZ Senior DPNT PFA Schuman 1007
---	--	----------------------------------	-------------	---------------------------------	--

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le 'Message') sont établis à l'intention exclusive des destinataires et les informations qui y figurent sont strictement confidentielles. Toute utilisation de ce Message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication totale ou partielle, est interdite sauf autorisation expresse.

Si vous n'êtes pas le destinataire de ce Message, il vous est interdit de le copier, de le faire suivre, de le divulguer ou d'en utiliser tout ou partie. Si vous avez reçu ce Message par erreur, merci de le supprimer de votre système, ainsi que toutes ses copies, et de n'en garder aucune trace sur quelque support que ce soit. Nous vous remercions également d'en avertir immédiatement l'expéditeur par retour du message.

Il est impossible de garantir que les communications par messagerie électronique arrivent en temps utile, sont sécurisées ou dénuées de toute erreur ou virus.

This message and any attachments (the 'Message') are intended solely for the addressees. The information contained in this Message is confidential. Any use of information contained in this Message not in accord with its purpose, any dissemination or disclosure, either whole or partial, is prohibited except formal approval.

If you are not the addressee, you may not copy, forward, disclose or use any part of it. If you have received this message in error, please delete it and all copies from your system and notify the sender immediately by return message.

E-mail communication cannot be guaranteed to be timely secure, error or virus-free.

Bonjour,

Voici en pièce jointe le texte que nous lui portons à 15h30 au commissaire enquêteur. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de réunion publique d'information ni d'article de presse. Notre réaction est tardive car nous avons été prévenus tardivement par un riverain. Nous constatons que les travaux sont déjà commencés. Nous rappelons que **le CNPN demande un accompagnement écologique du chantier et nous proposons notre aide pour cet accompagnement écologique.**

Pour les associations environnementales ardennaises
Jean Paul Davesne

Secrétaire de Nature et Avenir
0324385559

Merci d'envoyer vos messages concernant Nature et Avenir à
natureetavenir@free.fr

cf document n°1